

# Snes Versailles infos n° 5

Octobre 2012

**Défendre une mission de service public,  
améliorer les conditions d'emploi des TZR**

**TZR**

## Sommaire

- P. 1  
Editorial
- P. 2 et 3  
Droits et obligations des TZR
- P. 4  
Stage TZR jeudi  
29 novembre
- P. 5 et 6  
Le Rectorat vous  
doit de l'argent!
- P. 7 et 8 : adhérer,  
ré-adhérer !

## Dossier réalisé par le secteur emploi de la section

### académique :

François Béral,  
Laurent Boiron,  
Dominique Car-  
lotti, Marie Char-  
donnet, Cécile  
Denais, Mélanie  
Javaloyès, Phi-  
lippe Lévy,  
Claudette Valade



SNES Versailles.  
N° de Commission Pari-  
taire 1116 S 08041.N°  
ISSN : 12689874.  
Prix de vente 2 euros.  
Abonnement 12 euros.  
Édité par section acadé-  
mique du SNES de Versail-  
les (Syndicat National des  
Enseignements du Second  
degré) 3, rue Guy de  
Gouyon du Verger -  
94112 Arcueil CEDEX -  
Tél. : 08 03 11 11 84 / 85.  
Directeur de publication  
David Raftroïdi. Imprimé

## Editorial

**La crise de recrutement** générée par des années de politique de désengagement de l'Etat marquée par les destructions massives de postes et les effets ravageurs des réformes rétrogrades, **atteint à cette rentrée une ampleur inégalée dans le second degré.**

**Elle se traduit par une crise tout aussi aigue du remplacement.** La réduction année après année des postes aux concours, l'absence d'un plan de titularisation ambitieux conjugués au refus de mettre en place des prérecrutements, le laminage délibéré des moyens de remplacement en particulier dans l'académie de Versailles, aboutissent à l'impossibilité pour le Service public d'éducation de faire face à sa mission de remplacement.

Pour les élèves, ce sont dès cette rentrée, des cours non assurés faute de personnels titulaires, qualifiés, en nombre suffisant, et ce, dans des disciplines de plus en plus nombreuses.

Les personnels TZR subissent au quotidien une politique qui vise à les pressurer et à les flexibiliser toujours davantage : ZR étendues à la taille du département ou de l'académie, affectations sur plusieurs établissements, tentatives de remise en cause des préférences et des barèmes au nom de la nécessité de service érigée en règle absolue de gestion, entraves au paiement de l'ISSR, aux frais de déplacement sur lesquels le Rectorat tarde à faire paraître la circulaire tant il cherche à payer le moins possible la facture ...

La pénurie organisée des supports à l'intra comme à la phase d'ajustement liée aux suppressions de postes que les réformes ont massivement permis, à la préemption des supports stagiaires, au refus de transformer les HS en heures postes, a abouti à faire de la fonction de TZR la porte d'entrée dans le métier pour la grande majorité des néo titulaires et pour l'ensemble des TZR, à dégrader toujours davantage leurs conditions d'affectation et d'exercice.

**Le nouveau Gouvernement à cette rentrée n'a pas donné de signes forts attendus pour remédier à cette double crise :** certes la logique de destructions des emplois dans l'Education nationale est officiellement abandonnée et le Budget 2013 annonce des

créations. Mais, elles couvriront à peine les départs en retraite et ne permettront pas de récupérer la masse des emplois supprimés.

**Le Ministère a repoussé ses arbitrages à la Loi de programmation qui doit être votée par le Parlement en décembre.** La concertation sur la « refondation de l'Ecole » lancée depuis l'été s'est terminée. La synthèse fera l'objet d'une présentation officielle par le Président de la République puis par le Ministre V. Peillon la semaine prochaine. **D'ores et déjà émergent des axes qui, sous un autre habillement, entérinent et même renforcent les orientations du précédent pouvoir :** maintien du socle commun et du LPC, des réformes en lycée général et technologique, césure du second degré rattachant le collège à l'Ecole primaire y compris pour les affectations des personnels (Ecole du socle) tandis que le lycée, accueillant une partie réduite des élèves de collège, est conforté dans son statut d'antichambre de l'université...

**Le SNES a participé à la concertation pour y défendre ses propositions sur le système éducatif et en particulier celles sur le recrutement et le remplacement. Il a également dénoncé les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette concertation, qui a exclu les personnels de toute participation aux débats alors qu'ils sont les premiers concernés.**

**C'est pourquoi, afin de donner la parole aux personnels, il organise, avec le SNEP et le SNUEP, les Etats généraux du Second degré, à travers des forums départementaux le 18 octobre, qui donneront ensuite lieu à une synthèse nationale le 25 octobre à Paris.**

**Venez nombreux le 18 octobre au forum de votre département porter vos exigences pour l'amélioration de la fonction de remplacement et au-delà pour nos métiers et le Second degré.**

Le 5 octobre

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle, Pascale Boutet,  
co-secrétaires généraux